

ÉGLISE À LYON

L'ACTUALITÉ DU DIOCÈSE
DANS LE RHÔNE ET LE ROANNAIS

N°58 JANVIER 2023 2,9 €
ISSN : 0924 1802/3

PARVIS PART-DIEU : L'ÉGLISE AU TRAVAIL

Un lieu nouveau à l'angle rue de Bonnel et rue de la Villette



VIE DE L'ÉGLISE

Un tribunal pénal
canonique national
opérationnel

PAGE 4



VIE DU DIOCÈSE

Les collégiens de l'ensemble
du diocèse invités par
Mgr Olivier de Germay

PAGE 7



VIE DU DIOCÈSE

Session annuelle
de formation des
acteurs pastoraux

PAGE 11

Suivez-nous sur les réseaux sociaux @diocesedelyon



/ lyon.catholique.fr

 Église
catholique
à Lyon

**PÉLERINAGE INTERDIOCÉSAIN
DES ÉTUDIANTS / JEUNES PROS**

25-26 MARS 2023

EN ROUTE
VERS
IMJ
LIBRANNE
2023

PELE DU PUY

ANNECY · BELLEY-ARS · CHAMBÉRY · CLERMONT-FERRAND · GRENOBLE-VIENNE · LYON · PUY-EN-VELAY · ST-ÉTIENNE · ST-FLOUR · VALENCE · VIVIERS





La vie professionnelle au défi de la sainteté

« La sainteté est le visage le plus beau de l'Église » écrivait le pape François (cf Gaudete et Exultate n° 9). Contribuons donc à manifester ce « plus beau visage » de l'Église en répondant hardiment chacun à notre vocation baptismale à la sainteté : voilà un vœu sympathique pour 2023, susceptible de faire de nous de vrais disciples missionnaires du Christ manifestant la sainteté de l'Église et attirant à elle de nombreuses personnes en quête du salut, par-delà les malentendus ou les contre témoignages reçus.

Il ne s'agit évidemment pas d'accomplir des miracles ou de rechercher des charismes mirifiques ! Il s'agit plutôt d'empreindre tous les actes de notre vie quotidienne de charité et de justice : notre vie familiale sans doute, notre vie sociale aussi, sans oublier notre vie professionnelle. Là, peut-être, sommes-nous plus en difficulté pour laisser justice et charité conduire nos engagements plutôt que de céder à l'esprit du monde qui souvent y règne en maître. Pour nous aider à sanctifier notre vie professionnelle et ce monde du travail, le diocèse de Lyon a lancé le Parvis Part-Dieu ; il vient d'ouvrir à quelques mètres de la gare Part-Dieu, venez et voyez ! Ce nouveau lieu d'Église offre à chacun un espace spirituel de prière, d'échanges, de réflexion, tourné vers le monde du travail. Aidons-nous les uns les autres à sanctifier notre vie professionnelle et le visage de l'Église en deviendra plus beau et attirant.

Un vœu pour 2023 : relever le défi de la sainteté et déjà un cadeau pour nous y encourager : le Parvis-Part-Dieu.

+ Patrick Le Gal

Évêque auxiliaire de Lyon

PS : cf plus d'information dans ce numéro d'Église à Lyon pp. 14 à 19

SOMMAIRE



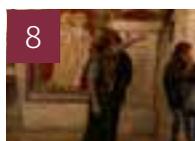
4
VIE DE L'ÉGLISE
Le tribunal pénal
canonique national est
opérationnel



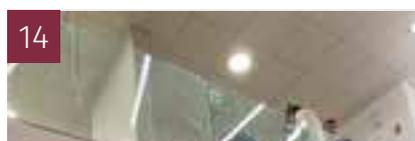
6
VIE DU DIOCÈSE
JMJ : les inscriptions
sont ouvertes !



7
VIE DU DIOCÈSE
Les collégiens à la
rencontre avec Marie



8
VIE DU DIOCÈSE
Visite guidée à
l'Antiquaille



14



9
VIE DU DIOCÈSE
Marie recouronnée
le 1er et fêtée le 8



12
VIE DU DIOCÈSE
Un ouvrage sur le petit
séminaire de Saint-Jodard

LE DOSSIER
**PARVIS PART-DIEU :
L'ÉGLISE AU TRAVAIL**



13
VIE DU DIOCÈSE
Échange à deux voix
à l'UCLy



20
AGENDA DES ÉVÊQUES



22
OFFICIEL
Nominations, carnet

Prochain numéro publié en février 2023

Éditeur : Association diocésaine de Lyon / SEDICOM - 6 avenue Adolphe-Max 69321 Lyon Cedex 05 - Tél. 04 78 81 48 54 - Mail : redaction.eal@lyon.catholique.fr - **Directrice de la publication** : Joséphine Brun - **Responsable de la rédaction** : Christophe Ravinet-Davenas - **Rédaction** : Mgr Patrick Le Gal - Charles Rochas - Marie Sermet - Inscrit à la Commission paritaire des publications et agences de presse sous le n° 0924 L 86273 **Dépôt légal imprimeur** : janvier 2023 - Date de parution : janvier 2023 - **Crédit photographies** : ADL - tekoaphotos **Mise en page** : Service communication ADL - **Impression** : Imprimerie Champagnac, 15000 Aurillac. **Prix au numéro** : 2,90 € - Mensuel, abonnement à l'année : 26 €

LE TRIBUNAL PÉNAL CANONIQUE NATIONAL EST OPÉRATIONNEL

Sa création a été votée par les évêques de France en mars 2021. Il aura l'intérêt de permettre un dépaysement des causes mais aussi de réunir en un seul lieu les compétences requises à l'ensemble des délits sur lesquels il aura à prendre une décision, à l'encontre de clercs ou de laïcs.

Tout baptisé pourra le saisir, via le promoteur de justice. À noter que les évêques, nommés par le pape, sont soumis à la compétence des tribunaux du Saint-Siège. Les Lyonnais Chantal Chaussard, père Denis Baudot et père Philippe Toxé ont été nommés au sein de ce tribunal.



Les procédures ecclésiales ne s'opposent pas au droit français. Elles sont propres à l'Église et à ses fins religieuses, dans le strict respect de la séparation des Églises et de l'État induit par la loi de 1905 : l'Église catholique comme tout culte est libre de son organisation interne et tout catholique, en France, en tant que citoyen français, reste soumis au droit étatique qui le régit, et doit répondre en conséquence de sa responsabilité civile ou pénale.

Les principales particularités de la justice pénale de l'Église résident dans ce que : certains délits lui sont propres : hérésie, apostasie, schisme, enseignement d'une doctrine condamnée par le magistère, simonie, sacrilège, délits dans l'administration des sacrements, etc ; certaines peines lui sont propres : interdiction de célébrer ou de recevoir les sacrements, renvoi de l'état clérical. En plus des peines expiatoires comme dans la société civile, il y a des peines médicinales dont le but est d'obtenir l'amendement du coupable. Ces peines cessent si cet amendement est obtenu.

Si la plupart des peines doivent être infligées à l'issue d'un procès (comme dans la justice étatique), un certain nombre de peines spécifiques, pour certains délits graves ou occultes, s'appliquent immédiatement par le seul fait que le délit a été commis (peines "*latae sententiae*") si l'auteur a agi librement, consciemment et en sachant qu'il serait frappé d'une telle peine.

Une autre spécificité de la justice pénale de l'Église est le rôle central de l'évêque. L'évêque diocésain exerce la charge pastorale du peuple qui lui est confié. Pour cela, il dispose de l'autorité nécessaire, qu'il exerce par lui-même ou par d'autres. Ainsi, pour traiter des faits et comportements délictueux et des conflits au sein de la communauté des fidèles, il doit nommer un vicaire judiciaire et mettre en place un tribunal pour juger en son nom. Il doit veiller à ce qu'il y ait des juges qualifiés et en nombre suffisant pour rendre la justice.

—

LE TRIBUNAL PÉNAL CANONIQUE EN 10 QUESTIONS

Qu'est-ce que le tribunal pénal canonique ?

Officiellement installé le 5 décembre 2022, le tribunal pénal canonique national de la CEF est un tribunal pénal interne à l'Église catholique en France qui traitera des délits canoniques commis par des clercs ou des laïcs. Destiné à remplacer en matière pénale les tribunaux diocésains ou interdiocésains qui existent en France, sa compétence s'étendra à tout le territoire national.

Sa création a été votée par l'ensemble des évêques de France lors de leur assemblée plénière de mars 2021.

Pourquoi les évêques de France ont-ils décidé de le créer ?

Les évêques de France ont décidé la mise en place du TPCN en vue d'assurer une meilleure administration de la justice pénale au sein de l'Église en France, en particulier via :

- Le dépaysement des causes : éloigner le traitement des causes des diocèses où les faits ont été commis.
- Le renforcement des compétences et l'harmonisation de la jurisprudence.

Concrètement, quels faits jugera-t-il ?

Le TPCN jugera les délits contre la foi et l'unité de l'Église, contre les autorités ecclésiastiques et l'exercice des charges (par exemple les délits financiers), contre la bonne renommée, les obligations spéciales auxquelles sont tenus les clercs et les religieux ainsi que certains délits contre la vie, la dignité et la liberté humaine (par exemple les agressions sexuelles sur majeurs).

Par qui pourra-t-il être saisi ?

Tout catholique, ou toute personne qui s'estimerait lésée par le comportement délictueux d'un catholique au sein des activités ecclésiastiques (et qui aurait dès lors un intérêt légitime à agir) peut s'adresser au Promoteur de justice pour le saisir de faits potentiellement délictueux.

À noter : Directement nommés par le Pape, les évêques sont habituellement soumis à la compétence des tribunaux du Saint-Siège. Ils ne relèveront donc pas de ce nouveau tribunal, mais comme c'est le cas aujourd'hui dans le droit canonique, du Dicastère pour les Évêques ou du Dicastère pour la Doctrine de la Foi, selon la nature des faits commis.

Qui composera le TPCN ?

Le TPCN sera composé d'une vingtaine de membres :

- Un Vicaire judiciaire ou Official, Président du tribunal assisté de deux vicaires judiciaires adjoints ? Ils peuvent être prêtres ou laïcs catholiques, docteurs ou licenciés en droit canonique, nommés dans ces fonctions par le Conseil permanent de la Conférence des Evêques de France.
- Neuf à douze juges ;
- Un Promoteur de justice, assisté de deux promoteurs de justice adjoints ; il joue un rôle comparable à celui du ministère public (en droit français).
- Un chancelier et des notaires.

Comment saisir le TPCN ?

Le TPCN peut être saisi en portant les faits d'un éventuel délit à la connaissance de l'évêque diocésain, qui ouvre une enquête préalable et présente les conclusions de l'enquête au Promoteur de justice, lequel indique à l'évêque les suites possibles à donner.

Si un plaignant saisit directement le TPCN, le Promoteur de justice se tournera dans un premier temps vers l'évêque du diocèse dans lequel les faits ont été commis, afin que ce dernier mène l'enquête préalable.

La procédure pour déférer un justiciable devant le TPCN est actionnée par le promoteur de justice sur initiative de l'évêque diocésain.

Les évêques conservent-ils un rôle dans la procédure ?

Oui, en amont, dans le cadre de l'enquête préalable et de l'introduction de la cause par la saisine du tribunal, et en aval, dans le cadre de l'exécution de la sentence.

Comment le TPCN s'inscrira-t-il parmi les juridictions canoniques ?

Le TPCN a la compétence exclusive en matière pénale, les juridictions diocésaines ou interdiocésaines demeurant compétentes pour les questions matrimoniales et les autres contentieux en lien avec l'appartenance religieuse.

Vis-à-vis des juridictions romaines, le TPCN ne sera pas compétent dans les causes réservées au Saint-Siège, notamment les "delicta graviora" (à savoir certains délits contre la foi et la dignité des sacrements, les délits sexuels à l'encontre de mineurs) et les affaires mettant en cause un évêque.

Quelles sont les peines que peut prononcer le TPCN ?

Elles sont assez larges et de deux types :

- les peines dites "expiatoires" comme par exemple l'obligation ou l'interdiction de demeurer dans un lieu ; l'amende ; l'interdiction d'exercer tout ministère ou telle fonction précise ; la privation d'un office ou d'une fonction cléricale ;
- les peines dites "médicinales", appelées "censures" comme la suspense, l'interdit ou l'excommunication.

Le tribunal peut aussi condamner le coupable à verser des dommages et intérêts aux victimes qui seraient parties civiles au procès ("tiers parties").

À qui les décisions de justice du TPCN sont-elles communiquées ? les audiences et les décisions sont-elles publiques ?

Les décisions sont communiquées à l'évêque diocésain compétent et aux parties, et selon la décision du tribunal, à toute autre personne. Les plaignants ont toujours le droit de demander à être informés des diverses étapes de la procédure. Il n'y a pas d'audience publique.

JMJ : LES INSCRIPTIONS SONT OUVERTES !

Cet été, les jeunes du monde entier ont rendez-vous avec le pape François au Portugal pour les prochaines Journées Mondiales de la Jeunesse.

Ce grand rassemblement sera un véritable tremplin pour que ces jeunes vivent un renouveau dans la foi et reviennent avec un élan missionnaire dans nos paroisses et communautés.



Les membres de la coordination des JMJ Lyon sont venus présenter le projet des JMJ à la paroisse Saint-Jean-Marie Vianney à Ecully.

Nous avons besoin de vous tous ! D'abord pour être ambassadeur de ces JMJ auprès des jeunes qui vous entourent : vos enfants, petits-enfants, neveux et nièces mais aussi les jeunes de vos réseaux, paroisses, clubs de sport, chorales... tous ceux entre 18 (*) et 35 ans sont invités ! Ensuite en les soutenant par votre prière et si possible en contribuant financièrement pour aider les jeunes à partir !

→ Vos dons nous aideront à faire partir 2000 jeunes aux JMJ (qu'ils soient du diocèse de Lyon ou bien de nos différents diocèses jumelés : Antélias au Liban, Mossoul en Irak et Koupéla au Burkina-Faso). Ils alimenteront une caisse de solidarité et nous permettront également de financer les différents besoins logistiques qu'implique une telle organisation

(transport, communication, intendance, intervenants).

Vos dons sont défiscalisables et vous avez aussi la possibilité de parrainer le voyage d'un jeune ! Pour ce faire rendez-vous sur jmjlyon.fr rubrique « aidez-nous » et laissez-vous guider. Si vous le désirez, nous pourrions dans un second temps vous mettre en lien avec un jeune qui aura bénéficié de ce soutien pour qu'il puisse vous donner des nouvelles depuis le Portugal et porter vos intentions de prière.

→ Aidez-nous à faire connaître les JMJ ! Pour qu'un maximum de jeunes puisse vivre cette aventure aux côtés du Pape et de milliers de jeunes du monde entier, parlez-en autour de vous. Il y a mille façons de partir pour vivre les JMJ avec le diocèse de Lyon grâce aux différentes routes : avec sa paroisse, avec son aumônerie, son

groupe scout ou sa chorale, ou encore avec des groupes spéciaux comme la route 4L, les Volontaires (pour être bénévole), la CODA (pour les musiciens et les musiciennes) et la route des Sourires (route de jeunes porteurs de handicaps et leurs accompagnants).

Pour partir aux JMJ, deux formules sont possibles :

- **La formule PORTUG'ALL INCLUSIVE**, d'une durée de deux semaines : pour profiter pleinement des JMJ et de l'ensemble du programme que l'équipe de la pastorale des jeunes prépare avec soin. Cette formule comprend : le transport, l'assurance, logement, repas et accès aux activités pour une semaine en diocèse à Viseu (parcours à la carte, grands témoins, journée découverte de Fatima...) et pour la semaine à Lisbonne avec le Pape François et des millions de jeunes du monde entier (concerts, catéchèses, messe internationale, partages...)

- **La formule ONLY'SBONNE**, d'une durée d'une semaine : pour ceux qui ne pourront pas poser plus de 8 jours de vacances et qui veulent nous rejoindre pour le cœur du programme avec des millions de jeunes et le pape ! Cette formule comprend : le transport, l'assurance, logement, repas et accès aux activités pour une semaine à Lisbonne avec le Pape François et des millions de jeunes du monde entier (concerts, catéchèses, messe internationale, partages...)

Plus d'informations sur jmjlyon.fr

(*) âge minimum requis : 18 ans au 31/12/2023

—

AVEC MARIE, CONFIANCE, VA À LA RENCONTRE !



Près de 400 jeunes se sont retrouvés à la cathédrale Saint-Jean-Baptiste avant de gravir la colline jusqu'à la crypte de Notre-Dame de Fourvière.

Samedi 3 décembre dernier, près de 400 jeunes collégiens de 6^e et 5^e venant de l'ensemble du diocèse ont répondu à l'invitation de Mgr Olivier de Germy, qui les a accueillis à la cathédrale Saint-Jean-Baptiste avec leurs parents et leurs accompagnateurs. À l'image de Marie et après avoir entendu le récit de l'annonciation ils ont été invités à se lever et à partir en hâte pour partir à la rencontre. Ils ont alors gravi la colline pour se retrouver à la crypte de Fourvière.

Pour les aider à vivre la rencontre ils ont puisé à la jarre de la Parole, offert un merci à la jarre de la Joie, déposé un obstacle à la rencontre à la jarre de la Souffrance, reçu le témoignage d'un "Oui". À quelques jours du 8 décembre, lors de la célébration de la Parole, chaque jeune a reçu une lumière à offrir en allant à la rencontre, une lumière pour être disciple missionnaire.

—

LES 2600 ÉLÈVES DE CHARLES DE FOUCAULD FÊTENT LEUR SAINT PATRON

Le 1^{er} décembre dernier, quelque 2600 élèves de l'Ensemble scolaire Charles de Foucauld et la communauté éducative ont appuyé sur le bouton "pause". Une pause pour célébrer saint Charles de Foucauld dans le prolongement de sa canonisation intervenue le 15 mai dernier, à laquelle une délégation de l'établissement a participé à Rome. Une pause aussi pour favoriser la rencontre entre les élèves dans un esprit de fraternité et découvrir plus largement la vie du frère universel. Sous l'impulsion de Stéphane Noël, chef d'établissement du lycée, Véronique Monteiro, chef d'établissement du collège, Sœur Joëlle Rosier, adjointe en pastorale, et Laurent Lacorne, chef d'établissement de l'école, cette journée a pris une dimension spécifique, pour approcher Charles de Foucauld, homme d'une modernité incroyable. Repas solidaire (au profit des établissements Sainte-Famille de Nanoro au Burkina Faso), ateliers pour les écoliers, spectacle et jeux pour les collégiens, conférence et spectacle pour les lycéens, tels étaient les vecteurs retenus, pour entrer dans la vie de Frère Charles. La célébration eucharistique, ouverte aux familles et amis

de l'établissement, présidée par le Père Vincent Feroldi a souligné la puissance du message de Charles de Foucauld, homme pétri d'humilité, d'intériorité, de fraternité.

—



Les collégiens et lycéens ont célébré saint Charles de Foucauld dans le prolongement de sa canonisation intervenue le 15 mai dernier.

VISITE GUIDÉE : QUE S'EST-IL PASSÉ À LYON EN 177 ?

Le 28 janvier prochain à 14h30, l'Antiquaille – espace culturel du christianisme à Lyon, propose une visite guidée, véritable déambulation sur la colline de Fourvière, de la basilique à l'Antiquaille, en passant par Lugdunum. À noter que l'Antiquaille organise plusieurs visites guidées thématiques par mois, dans le musée et hors les murs.

Sur réservation au plus tard la veille de l'événement.

Tarif 10 €. Plus d'informations au **09 72 41 14 94** ou **contact@antiquaille.fr**



Une visite à l'Antiquaille, haut lieu de mémoire et d'histoire à découvrir sur les pentes de la colline de Fourvière.

MGR EMMANUEL GOBILLIARD, INSTALLÉ ÉVÊQUE DE DIGNE LE 11 DÉCEMBRE DERNIER.



La cérémonie a eu lieu en la cathédrale Notre-Dame du Bourg.

LA QUÊTE, GESTE LITURGIQUE ET ACTE DE PARTAGE



La quête effectuée au cours des messes est un geste de solidarité et de communion des catholiques pour la vie de leurs paroisses : c'est même leur principale ressource financière.

L'argent collecté à cette occasion permet de faire face aux charges de fonctionnement d'une paroisse : chauffage, éclairage, entretien et réparation des bâtiments, fleurissement de l'église, documentation, etc.

Le diocèse propose quatre moyens pour donner à la quête :

- La quête lors de la messe à l'église
- La quête par CB lors de la messe à l'église par panier connecté
- La quête prélevée qui permet d'obtenir une réduction d'impôts
- La quête par SMS en tapant

DON au 07 57 91 74 72

ARTS PLASTIQUES

Dans le cadre de la Biennale d'Art contemporain, l'association Arts et Patrimoine Vieux-Lyon avait demandé à la Maison diocésaine d'accueillir le *Chemin de croix sans croix* de David Décamp. Les baies vitrées de l'oratoire se sont faites espace d'exposition ouvert sur la rue pendant trois mois. Une manière originale de présenter l'encyclique *Laudato si'*. Quatorze panneaux de béton, omniprésent dans notre monde et pourtant si peu écologique, portent l'empreinte du corps du Crucifié. Une couronne de gloire et d'épines permet à des oiseaux de nidifier.

L'instrument de torture, aujourd'hui, n'est plus la croix, mais ce que l'humanité opulente a fait de la planète. Peut-être pas définitivement inhabitable, elle est d'ores et déjà pour beaucoup un lieu de souffrance. La nature devient cimetière, son foisonnement prison inextricable, à moins que ce ne soit, encore, du corps mutilé du Christ que renaisse la vie.

Service Arts, culture & foi



MARIE RECOURONNÉE LE 1^{ER} ET FÊTÉE LE 8

Cette année, la dévotion mariale des fidèles lyonnais s'est largement exprimée. Notre-Dame de Fourvière a été recouronnée à la basilique le 1er décembre dernier, en présence du nonce apostolique en France, Mgr Celestino Migliore et de l'archevêque de Lyon, Mgr Olivier de Germay. À cette occasion, la crèche des Lyonnais à la crypte de Fourvière a été bénie, avec trois nouveaux santons présentés cette année : Alice Munet, Henri de Lubac et Maurice La Mache.



Une semaine plus tard, le 8 décembre, près de 5000 fidèles ont participé à la procession diocésaine, de la cathédrale Saint-Jean-Baptiste à la basilique, avec la présence de nombreux jeunes qui participeront aux JMJ de Lisbonne l'été prochain.



PÈLÉRINAGE SUR LES PAS DE PAULINE : INDULGENCE PLÉNIÈRE ACCORDÉE PAR LE PAPE

Les pèlerins qui se rendront d'ici le 3 mai à la chapelle sainte-Philomène à la maison de Lorette, à l'église Saint-Nizier sur la tombe de Pauline Jaricot où à l'église Saint-Polycarpe, où son cœur est conservé, pourront recevoir l'indulgence plénière dans le cadre de l'année jubilaire accordée par le pape du 3 mai 2022 au 3 mai 2023.



Cœur et tombe de Pauline Jaricot à Saint-Polycarpe et à Saint-Nizier.

Parmi les manifestations de la miséricorde divine, **l'indulgence** figure comme un cadeau exceptionnel offert par l'Église. Pour entrer dans ce mystère, il faut d'abord rappeler que le mal revêt une double dimension :

- Le mal de faute : c'est le mal commis volontairement et consciemment. On l'appelle « péché ». Un tel mal n'est jamais commis par Dieu, mais seulement par la libre volonté de la personne humaine.

- Le mal de peine : c'est la réparation nécessaire des conséquences ou du désordre causés par le péché (ou mal de faute). Cette réparation peut être entreprise par l'homme partiellement (dans la justice des hommes), ou bien par Dieu qui, par sa grâce, permet au pécheur de réparer totalement le désordre causé par la faute.

Prenons un exemple :

Un adolescent fait éclater volontairement le pare-brise de la voiture familiale pour manifester sa colère contre son père.

- Regrettant son geste, il demande pardon à son père qui le lui pardonne volontiers. Le geste de miséricorde du père, par le pardon donné à son fils, vient supprimer le mal de faute. **C'est l'absolution sacramentelle.**

- Cependant, le pardon accordé de grand cœur ne répare pas pour autant les conséquences de l'explosion du pare-brise. Le père va aider son fils à participer à la réparation de son mal en l'invitant à ramasser prudemment les morceaux pour que personne ne se blesse. **C'est la pénitence.**

- Cette réparation demandée par le père sera pour le fils une « peine », qui va contrarier sa volonté pour le faire

grandir dans la justice, condition indispensable à toute miséricorde. Enfin, le père achèvera gracieusement la réparation de ce qui a été brisé en rachetant un nouveau pare-brise, prenant sur lui la dette et offrant ainsi l'«**indulgence plénière**» de la dépense à son fils.

Nous y voilà : l'indulgence de Dieu envers les hommes est telle qu'elle peut aller jusqu'à libérer gracieusement le pécheur de l'intégralité des peines ou conséquences causées par ses péchés. Autrement dit, ces peines, justes et réparatrices, que Dieu fait vivre par miséricorde dès ici-bas pour les vivants ou à l'âme du défunt au purgatoire, peuvent être remises gratuitement et totalement par Dieu à travers l'indulgence de sa miséricorde. **C'est l'indulgence plénière**, qui purifie le pécheur de l'ensemble des conséquences du péché et introduit l'âme du défunt dans la pleine communion de l'Église du Ciel.

—

D'après le père Charles Rochas, curé de Saint-Nizier

COMMENT RECEVOIR LA MISÉRICORDE DE DIEU SOUS LA FORME D'UNE INDULGENCE PLÉNIÈRE ?

Trois dispositions fixées par le pape :

- La réception individuelle du sacrement de la Réconciliation (dans la quinzaine), dans un esprit de conversion qui exclut toute affection au péché
- La réception de la communion eucharistique le jour-même
- La prière aux intentions du Pape (Notre Père, Je vous salue Marie, Je crois en Dieu), car c'est lui qui ouvre le trésor de la Miséricorde divine afin qu'elle nous touche ici et maintenant.

Ces trois dispositions s'ajoutent à l'accomplissement de l'œuvre : pèlerinage, visite d'église, prière devant la tombe du bienheureux ou du saint, passage de la porte sainte, etc.

Les bienfaits de cette **purification de l'indulgence** peuvent être appliqués à soi-même ou à un défunt, c'est-à-dire dans l'offrande de ces bienfaits à Dieu pour ce défunt. Une indulgence peut être demandée autant de fois que souhaitée au rythme maximum d'une fois par jour.

—

31 JANVIER - 2 FÉVRIER SESSION ANNUELLE DE FORMATION DES ACTEURS PASTORAUX



La session annuelle de formation des acteurs pastoraux aura lieu du 31 janvier au 2 février sur le thème de la pastorale kérygmatique.

Programme :

• 31 janvier-1er février de 9h à 17h

Se former à la pastorale kérygmatique : témoin de la révélation. Les deux journées s'appuieront sur le travail de l'exhortation apostolique *La joie de l'Évangile* (2013) et du Directoire pour la Catéchèse – Conseil du Conseil pontifical pour la promotion de la nouvelle Évangélisation (2020).

• 2 février de 9h à 17h - Les abus spirituels et les questions pastorales soulevées par la fin de vie. Les abus spirituels ou de conscience avec le Dr Isabelle Chartier-Siben, présidente de l'association C'est-à-dire. Formation obligatoire pour les acteurs pastoraux tous les 2 ans. Échanges avec l'archevêque sur la vie du diocèse. Questions pastorales soulevées par la fin de vie.

Chers frères et sœurs,

Je vous invite à participer aux journées de formation diocésaines qui auront lieu les 31 janvier, 1^{er} et 2 février au Domaine Lyon-Saint-Joseph. Le thème principal sera la pastorale kérygmatique. Tout le monde est convaincu, je pense, de la nécessité pour toute activité pastorale de se recentrer sur l'annonce du Christ sauveur, vivant et agissant aujourd'hui dans nos vies. Mais la mise en œuvre n'est pas si simple. Votre présence à ces journées est nécessaire :

- Pour que nous puissions approfondir ce thème et partager nos expériences.
- Parce que nous avons besoin de nous rencontrer et de nous former ensemble, dans la diversité de nos états de vie et de nos missions.

Je compte sur vous !

+ Olivier de Germay,
archevêque de Lyon

CATHOLIQUES, PROTESTANTS,
ORTHODOXES, ORIENTAUX

RÉUNIS POUR UNE SEMAINE DE PRIÈRE
POUR L'UNITÉ DES CHRÉTIENS

Du 18
au 25 JAN
2023

SOIRÉE
de LOUANGE

MARDI 24 JANVIER 2023
à 20h en l'église
Sainte-Blandine Centre

SEMAINE DE PRIÈRE POUR L'UNITÉ DES CHRÉTIENS 2023

La célébration œcuménique principale aura lieu le samedi 21 janvier au temple du Change à 18h avec les membres du CREL (Comité des Responsables des Églises sur Lyon). Les fidèles catholiques sont cordialement attendus.

Une soirée louange est prévue le mardi 24 janvier à 20h en l'église Sainte-Blandine avec des jeunes de l'école Pierre et de la Maison d'Unité.

Chaque jour – du 18 au 25 janvier – une méditation biblique est proposée.

Tout au long de la semaine, d'autres événements locaux seront proposés, vous pourrez les découvrir sur le site œcuménique lyonnais :

www.oecumenisme-lyon.com

Pour tout renseignement :

**Marie-Jo Guichenuy, déléguée
épiscopale à l'œcuménisme**
mj.guichenuy@lyon.catholique.fr

« LA GRANDE MAISON » DE SAINT-JODARD, 220 ANS D'HISTOIRE !



Se plonger dans l'histoire d'un village réserve toujours des découvertes insolites et étonnantes, des faits et des anecdotes transmis parfois par écrit mais bien souvent oralement avec plus ou moins d'exactitude. Plongée au cœur de ce petit séminaire, devenu le centre de la communauté Saint-Jean.

Après s'être penché sur le passé religieux de la paroisse de Saint-Jodard jusqu'à nos jours, il a semblé intéressant à Gilbert Chazelle de regrouper dans un seul ouvrage un certain

nombre de connaissances et de documents sur les occupants successifs de « la Grande Maison » depuis la fondation du petit séminaire en 1796. Après la fermeture de celui-ci en 1906, l'établissement reçut des blessés de guerre avant d'être transformé en sanatorium en 1920, puis en centre d'accueil pour les réfugiés espagnols en 1936. Ensuite, l'Education Surveillée occupa les lieux jusqu'en 1981, remplacée à son tour par la congrégation Saint-Jean jusqu'en 2021. Quittant le village, cette dernière tourna une grande page de l'histoire locale qui a épousé assez bien les méandres de celle du pays de France.

Témoignage privilégié du vécu de l'Education Surveillée d'abord, puis de la communauté Saint-Jean ensuite, l'auteur a voulu relater la vie de ces grands bâtiments depuis le début et parler de la présence de tous les groupes qui ont gravité autour de cette « Grande Maison ». Le village de Saint-Jodard s'est toujours organisé en fonction de la présence des différents habitants des lieux.

L'ouvrage est abondamment illustré et intègre des témoignages des acteurs du passé. Il a pu s'appuyer sur des documents inédits et sur les recherches effectuées récemment par un oblat de la communauté Saint-Jean. Cet ouvrage est disponible au prix de 20 € auprès de l'auteur (ou 25 € avec frais de port). gilbert.chazelle@gmail.com • 04 77 63 43 60

QUELQUES BONS MOMENTS EN 2022



RENDEZ-VOUS EN 2023

pour une nouvelle année de joie partagée, dans la solidarité et la fraternité

ÉCHANGE à 2 VOIX

En ouverture de la Semaine de Prière pour l'Unité des Chrétiens.
Commentaire à deux voix de **Nombres 20**, "Moïse frappe le rocher"
À la racine de l'œcuménisme, la tradition juive.

UNIVERSITÉ CATHOLIQUE
Amphithéâtre Mérieux (A025 + A027)
CAMPUS SAINT-PAUL
10 place des Archives • Lyon 2^e
(entrée libre)
contact : v.vadot@lyon.catholique.fr

Le père Olivier Artus, Recteur de l'Université Catholique de Lyon, accueillera le Grand Rabbin de Lyon, Daniel Dahan.

mercredi **18** janvier 2023 à 20h

20 JANVIER : UNE JOURNÉE D'ÉTUDES À LA CATHO

Don de Dieu et modèles complémentaires de charité. Tel sera le thème de cette journée d'études organisée le 20 janvier prochain de 9h30 à 18h à l'Ucly, campus Carnot. D'où vient que nous soyons disposés à nous tourner vers un visage en souffrance, que nous soyons poussés à donner comme à recevoir ?

La Bible avance comme réponse que l'Amour est Dieu, et que la charité est le don le plus grand qu'il fait à l'humanité. La charité est-elle alors universelle, est-elle la marque de la personne humaine ? Avec les acteurs lyonnais des œuvres charitables dans notre diocèse et introduit par la théologienne Marie-Hélène Robert.

Inscription obligatoire mais gratuite sur ucly.fr. Plus d'informations theo.event@univ-catholyon.fr

LE RÉSISTANT RENÉ DEMANGEAT A 100 ANS !



Le pape François a été sollicité pour la bénédiction du colonel centenaire.

Moment riche en partage et en émotions à l'occasion du centième anniversaire de naissance du Colonel René Demangeat le 25 novembre. Officier grand ancien de la promotion Charles de Foucauld à Saint-Cyr. Un parcours hors du commun que Monseigneur de Germy a tenu à souligner en sollicitant du Pape François sa bénédiction. Parchemin qui a été remis par Monseigneur Patrick Le Gal lors d'une ambiance amicale et forte à la résidence Éloïse à Villeurbanne en présence des autorités et de l'étendard des anciens du 15^e régiment de dragons portés. Un bel anniversaire pour un montagnard fervent disciple du frère universel.

PREMIÈRE PARTIE MUSIC & STRADÉLINS PRODUCTION PRÉSENTENT
D'APRÈS L'ŒUVRE DE JEAN MERCIER ADAPTATION VICTOR PIÉRON
MISE EN SCÈNE NEMOÛ DJAAADI ASSISTANTE MISE EN SCÈNE HÉLÈNE SADOWY
AVEC REYNOLD DE QUÉNYVEAU

MONSIEUR LE CURÉ
Fait sa crise
Le spectacle

SAMEDI 18 MARS | 20H00
CHARLIEU
ÉGLISE SAINT-PHILIBERT

BILLETTERIE : PREMIEREPARTIEMUSIC.COM
04 77 60 04 03

EN COLLABORATION AVEC